

BOIS DE CHÊNES Genolier, Etat de Vaud, Conseil régional et scientifiques siègent au conseil de la Fondation du Bois de Chênes qui se chargera de la gestion du site et de la rénovation de la ferme.

La fondation prête à prendre le relais

DIDIER SANDOZ
dsandoz@lacote.ch

La flore et la faune du Bois de Chênes ne devraient y voir que du feu. Et pourtant, au passage de l'année 2015, la gestion de ce site préservé entre Genolier, Begnins, Vich et Coinsins connaîtra un important chamboulement dans sa gouvernance. Pour suivre les discussions et réflexions avec ses voisins, les services de l'Etat, les scientifiques, les protecteurs de la nature ou toute personne intéressée au devenir de ces fameuses forêts, la commune de Genolier est parvenue à créer formellement la Fondation du Bois de Chênes à la fin du mois dernier.

Cette instance sera donc prête pour le début 2015, date à laquelle elle reprendra la gestion des forêts, milieux naturels et bâtiments qui s'y dressent. Jusque-là, cette tâche incombe à l'Etat de Vaud au bénéfice d'un droit de superficie sur les parcelles appartenant à la commune de Genolier, soit plus de 80% du Bois de Chênes. C'est précisément la dénonciation de cette convention entre commune et canton qui a conduit à réfléchir à un nouveau mode de gouvernance pour ces 121,6 hectares – sur les 160 que compte le périmètre du Bois de Chênes.

Moins de revenus et gros investissement à venir

Suite à ce changement de cap cantonal, annoncé largement dans les délais impartis, soit en 2009 déjà, Genolier voyait ainsi lui revenir un Bois de Chênes passablement modifié puisque



De g. à dr.: Denis Dumartheray (Conseil Régional), Christian Bovay (Genolier), Noé Graff (Association du Bois de Chênes), Catherine Strehler Perrin (Etat de Vaud) siègent au conseil de fondation présidé par le Municipal de Genolier, Georges Richard. Il faut y ajouter Peter Brang (absent sur la photo), de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL qui complète cet effectif initial qui pourrait encore s'étoffer. CÉDRIC SANDOZ

36 hectares avaient été classés, au fil des cinq dernières décennies, en zone de réserve intégrale prise en compte par les scientifiques.

Le transfert de la gestion à la fondation n'entravera en rien le travail des chercheurs, très soucieux de pouvoir continuer à observer cet écosystème non exploité depuis un demi-siècle. «Rares sont les forêts où l'homme n'est absolument pas intervenu depuis 50 ans, remarque Rita Bütler, représentant le WSL, l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le pay-

sage. Le Bois de Chênes est un vaste labo à ciel ouvert qui a son importance à l'échelle de l'Europe centrale. La collecte d'informations en continu est cruciale, surtout en cette période de changement climatique.»

Hormis des complexités législatives supplémentaires liées aux secteurs de réserve intégrale, la commune s'apprêtait à perdre une source de revenus non négligeable – la redevance avait fini par atteindre plus de 70 000 francs par an – tout en devant faire face à des investissements importants à consentir pour sauver la ferme, dans un état de décrépitude avancé. «Hormis l'entretien du toit, essentiel pour préserver la structure, et une étrange dalle sous les combles, le canton n'a rien fait sur ce bâtiment», constate Nicolas Delachaux, architecte mandaté pour étudier la ferme.

La fondation réunissant différents partenaires s'est donc profi-

lée comme la solution idéale pour la collectivité locale qui entend ainsi davantage être informée et coordonner le cas échéant des mesures de préservation prises dans ces forêts. Genolier dispose d'ailleurs de deux sièges au conseil de fondation qui compte six membres actuellement.

Quatre millions de dons à collecter pour le chantier

Sa première mission consistera à réunir les quelque cinq millions de francs nécessaires à la rénovation des 7000 m² que représente la ferme. Le capital initial de 50 000 francs avancé par Genolier complété par les subventions attendues, une nouvelle mise de la commune propriétaire et du Conseil régional devraient se chiffrer à 1,3 million. Il s'agira donc encore de convaincre de grands et de petits donateurs de verser quelque 4 millions de francs. «Ensuite, il

faudra prévoir un budget de fonctionnement annuel que nous souhaitons le plus réduit possible, précise le Municipal Georges Richard. Pas question pour autant de créer un centre d'attraction autour de la nature. Ce secteur ne sera pas plus accessible en voiture et les parkings au Bois de Chênes sont limités. Et ils le resteront.»

En parallèle, canton, fondation et autres propriétaires forestiers du Bois de Chênes élaborent actuellement un plan d'affectation cantonal destiné à remplacer l'arrêté de classement du Conseil d'Etat concernant la protection du Bois de Chênes datant de 1966. «Nous établirons ensuite le plan de gestion, indique Georges Richard qui préside le conseil de fondation. Cet organe décisionnel reste ouvert aux représentants des communes voisines de Vich et de Coinsins qui, à ce jour, préfèrent gérer seules leurs forêts. Mais nous ne désespérons pas de les convaincre de nous rejoindre.»

« Le Bois de Chênes est un labo à ciel ouvert important à l'échelle de l'Europe centrale. »



RITA BÜTLER, REPRÉSENTANT LE WSL, INSTITUT DE RECHERCHE SUR LA FORÊT